TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS

Expéditeur : le BUREAU INTERNATIONAL

PCT

INVITATION À REMETTRE L'ORIGINAL D'UN DOCUMENT TRANSMIS PAR TÉLÉGRAPHE, TÉLÉIMPRIMEUR, TÉLÉCOPIEUR, ETC.

(règle 92.4.d), e) et f) du PCT)

Destinataire :

Date d'expédition *(jour/mois/année)*	
Référence du dossier du déposant ou du mandataire	**DÉLAI DE RÉPONSE** mois/jours à compter de la date d'expédition indiquée ci-dessus
Demande internationale n°	Date du dépôt international *(jour/mois/année)*
Déposant	

1. Le Bureau international a reçu le _____ par télécopieur/téléimprimeur/télégraphe un document qui semble être un(e)/qui est un(e)/qui est intitulé :

   _____ .

2. Le déposant est **invité à remettre** dans le délai indiqué plus haut **l'original du document** et une lettre permettant d'identifier la transmission antérieure.

3. **Si l'original du document en question n'est pas remis**, ce document sera considéré comme n'ayant pas été remis.

Bureau international de l'OMPI 34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse n° de télécopieur +41 22 338 82 70	Fonctionnaire autorisé n° de téléphone +41 22 338 XX XX